

GARDIENNAGE – CONDITIONS GÉNÉRALES 2026

Nous réceptionnons vos livraisons du Mardi au Vendredi, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Nous nous réservons le droit de refuser tout dépôt de vins le samedi en raison de l'affluence et de l'activité commerciale de la cave ce jour-là.

Compte tenu de la température (10° constant) et de l'hygrométrie naturelle des caves, nous entreposons les bouteilles (étiquettes systématiquement filmées) dans des caisses en plastique afin d'éviter la moisissure des emballages bois et carton. En fonction du volume traité en gardiennage, il est devenu **impossible d'entreposer et de conserver vos caisses bois vides.**

→ **Rappel** - Tous les vins doivent impérativement être livrés aux Caves en C.R.D. ou être accompagnés d'un D.S.A. (**Document Simplifié d'Accompagnement**).

TARIF DE GARDIENNAGE DES VINS A L'ANNÉE - à compter de 2026

Le tarif pour nouveau Client en gardiennage, du 1^{er} juillet au 31 Décembre de l'année en cours, est de 50 % du prix annuel.

Le contrat annuel de gardiennage **inclut les garanties d'assurance vol, casse et incendie** et doit être **impérativement signé entre les deux parties.**

Jusqu'à 120 cols	94 € TTC - soit 0.78 €/col
Jusqu'à 240 cols	178 € TTC - soit 0.74 €/col
Jusqu'à 360 cols	252 € TTC - soit 0.70 €/col
Jusqu'à 480 cols	317 € TTC - soit 0.66 €/col
Jusqu'à 600 cols	372 € TTC - soit 0.62 €/col
Jusqu'à 720 cols	417 € TTC - soit 0.58 €/col

+ de 720 cols : suivant le nombre de cols sur la base du forfait à 417 € TTC - 0.58 €/col -

Col = bouteille de 37.5 cl, 50 cl, 75 cl, magnum ou autre format.

Lors de chaque entrée ou sortie, les cavistes vous fourniront un document reprenant l'état précis des mouvements.

En début de cette nouvelle année civile, la facture de gardiennage sera établie en fonction de votre stock au 1^{er} Janvier.

Un inventaire informatique complet de votre stock sera à votre disposition sur demande.

FRAIS DE MANUTENTION LORS DE LA RECEPTION, DU CONTRÔLE ET DE L'ENTREE EN STOCK

Pour tout nouveau contrat de gardiennage de vins dans nos Caves, un délai d'**une semaine** est demandé pour **ouverture du dossier.**

Pour toute entrée, le Client doit fournir obligatoirement, **48h à l'avance au minimum**, la liste complète et détaillée des vins à encaver.

Le listage par nos soins entraînant une facturation de frais supplémentaires (voir coût de l'intervention de l'entrée).

Pour les livraisons des bouteilles expédiées à votre attention aux Caves, **par un transporteur ou fournisseur**, il est impératif que chaque caisse ou carton soit identifié avec le nom de l'expéditeur et votre nom de client porté sur le contrat.

EXPÉDITEUR : Domaine X (le fournisseur)

DESTINATAIRE : Caves Marly - 29 bis Route de Versailles - 78560 Le Port-Marly

A l'attention de Mr ou Mme X (le locataire)

Lors de l'entrée en stock, nous assurons le pointage, la manutention et le filmage des étiquettes. **Nous filmons l'étiquette de chaque bouteille** pour préserver la lecture de la référence, toutefois, dans nos crayères, nous ne pouvons pas garantir un résultat identique pour chaque bouteille en raison de la qualité des papiers, des encres (thermique, couleurs...) ou des colles utilisées par les domaines ou châteaux.

Les Bouteilles seront **couchées dans nos cagettes plastique** gerbables. Ces contenants sont ensuite transportés avec soin dans les caves, à l'emplacement précis qui vous est attribué et sont **pris en compte dans votre propre inventaire informatique.**

Coût de la manutention de l'entrée : 1 € ttc par col (forfait de 8 € ttc pour moins de 6 cols)

- Sans liste communiquée 48 heures (horaires d'ouverture) avant OU bouteilles supplémentaires en plus le jour du dépôt

ou de la livraison : Forfait de 10 € par tranche de 6.

FRAIS D'ENLEVEMENT ET CONDITIONNEMENT

En cours de contrat, afin d'effectuer les sorties de vins dans les meilleures conditions, il est impératif de nous adresser

votre demande au minimum 48h à l'avance à réception de votre courriel dans les horaires d'ouverture (hors Dimanche, Lundi et férié).

Sans validation par vos Cavistes, aucun mouvement ne pourra être effectué.

Lors de chaque sortie, les vins sont prélevés sur votre stock inventorié et vous **sont remis reconditionnés dans des cartons** pour vous faciliter le transport.

Coût de la manutention de la sortie : 0.85 € ttc par col au-dessus de 6 cols (forfait de 7 € ttc inférieur ou égal à 6 cols)

Coût de la manutention de la sortie dans un délais inférieur à 48 heures : 1.50 € ttc par col

- Sortie de références panachées (1 col par référence sortie) supérieure à 12 cols : 1 € ttc par col

PRIVILEGES RESERVÉS AUX CLIENTS EN GARDIENNAGE

- concerne uniquement les vins achetés sur place aux Caves Marly -

1er privilège... Les frais de manutention et filmage lors de l'entrée en stock ainsi que les frais de manutention et de reconditionnement lors de la sortie des vins, sont **offerts.**

2ème privilège... Remise confidentielle de 12% sur le prix à l'unité des vins vendus en tarif dégressif, non-cumulative.

29 bis route de Versailles - 78560 Le Port Marly

SARL LES TOQUES GOURMANDES au capital de 259.165 € - R.C 319 527 842 NC 80B 732

Tél: 01 39 17 04 00 - Fax: 01 39 16 11 73 - E-Mail: cavesmarly@orange.fr www.cavesdemarly.fr